

2020 - un excédent comptable de 3,5 millions d'euros

2021 - un excédent comptable de 9,5 millions d'euros

Le compte financier 2021 est marqué par une augmentation record de 114 millions d'€, mais seulement 34 millions ont été dédiés aux personnels non médicaux (titre I).

C'est vrai qu'après 2 ans de crise et 20 ans d'austérité, il aurait été regrettable que ces recettes supplémentaires soient priorisées pour l'amélioration des conditions de travail...

Non, pour la direction c'est plus sage de continuer à dégager de la capacité d'autofinancement, de la marge brute... Et tant pis si on manque de matériel de soins. Tant pis si l'infrastructure informatique tombe en panne. Tant pis si la santé des agents se détériore. L'accès aux soins n'est plus garanti... Bref ils ont décidé que faire travailler les hospitalier.e.s à plein régime, que modifier leurs temps de repos (quand ils ne sont pas simplement supprimés), qu'imposer des « restructurations » et des « réorganisations » perpétuelles sans aucun sens pour les soins, devait rester la norme indépassable!

La CGT du CHU de Nantes n'est pas de cette avis! Plus que jamais nous réaffirmons la nécessité de reconstruire l'hôpital public et de l'immuniser du virus de l'entreprise, des logiques comptables et financière! Nous appelons dès ce mois de septembre à amplifier les luttes dans l'unité la plus large.

C'est pourquoi, nous proposons à l'ensemble des personnel.le.s hospitalier.e.s de participer à une conférence débat. Ensemble faisons le bilan de cette catastrophe et construisons toutes et tous un hôpital respectueux des personnels et des usagers.



Lundi 03 Octobre

RENDEZ VOUS À PARTIR DE 14H30, SALLE DE CONF. JEAN MONNET

RÉUNION SUR VOTRE TEMPS DE TRAVAIL SUR TROIS HEURES D'INFORMATION SYNDICALE

RETOURNEZ NOUS VOTRE COUPON RÉPONSE EN 4ÈME PAGE,

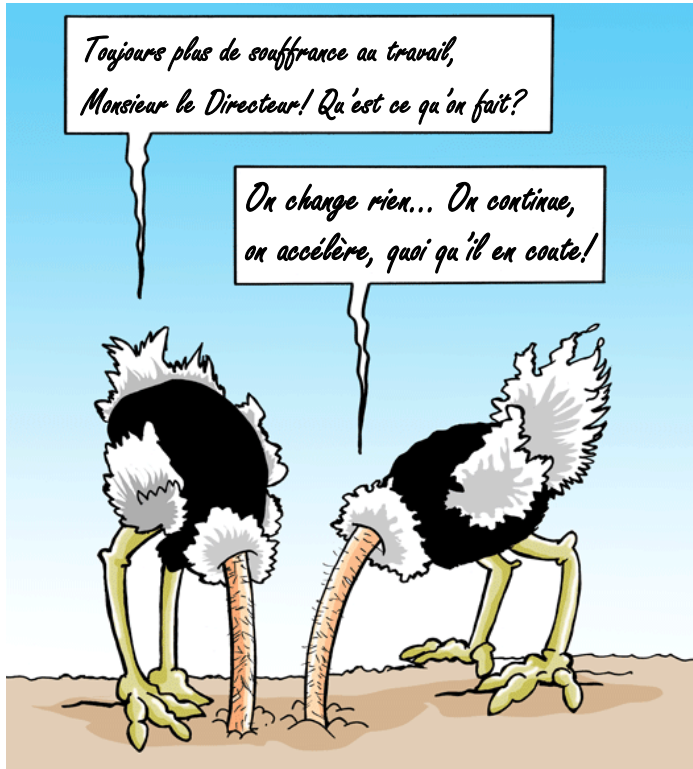
NOUS VOUS ADRESSERONS LE JUSTIFICATIF POUR FAIRE VOTRE DEMANDE D'AUTORISATION SPÉCIALE D'ABSENCE



Les conséquences inhumaines de

LA DIRECTION DU CHU NANTES

FAIT FACE À CES RESPONSABILITÉS...



MAIS ILS OSENT ENCORE PARLER DE QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL...

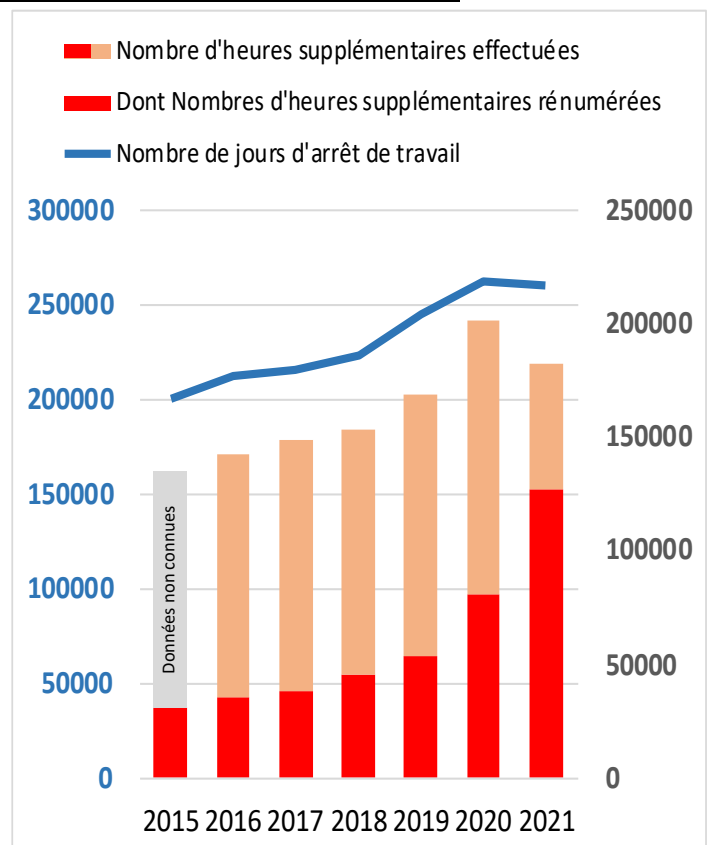
Entre 2011 et 2021 Le nombre de jours d'arrêts de travail est passé de quelques 123 000 jours à plus de 259 000. **En dix ans l'absentéisme a été multiplié par 2!** Alors même si l'absentéisme s'est stabilisé sur 2021, l'accalmie est de courte durée, puisqu'elle est repartie à la hausse dès janvier 2022 avec un taux d'absentéisme qui a dépassé les 12% (de l'effectif non médical): c'est 3% au dessus des années précédentes ! C'est une moyenne de 26,08 jours d'arrêts de travail par agent.

Pour faire face à cet absentéisme, c'est la foire aux heures supplémentaires. En 7 ans c'est une augmentation de 36% du nombre d'heures effectuées! Plus grave encore sur les deux dernières années c'est le doublement des heures supplémentaires rémunérées... Soit toujours moins de temps de repos pour des agents pourtant sur-mobilisés.

Une fois de plus le rapport annuel du Service de Santé au Travail est édifiant:

- «Les risques psycho-sociaux se majorent encore [...], avec une augmentation des situations d'épuisements professionnels [...]. Ce phénomène, qui se majore depuis deux ans, doit être considéré comme un véritable signal d'alerte.»
- «L'augmentation des troubles musculo-squelettiques chez les personnels paramédicaux se poursuit, avec toujours des difficultés en terme d'aménagement de poste, de reclassement et de maintien dans l'emploi.»

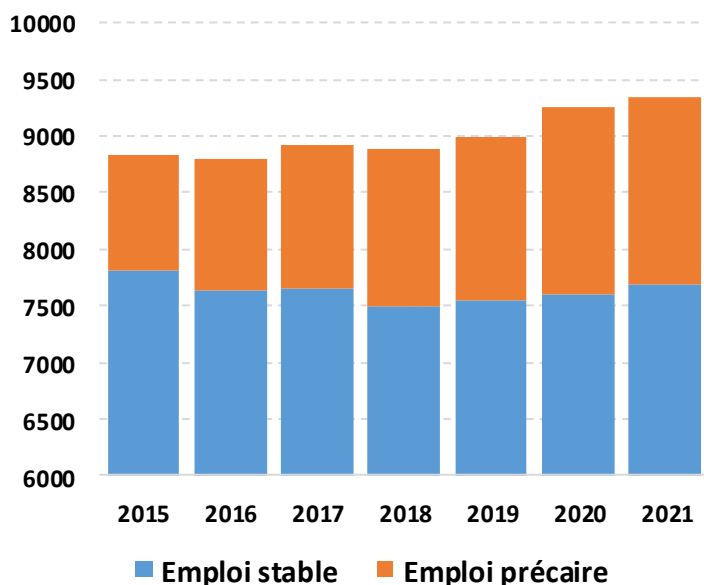
La politique de « prévention » de l'établissement se résume donc simplement: Nous faire travailler à plein régime, nous sucrer nos temps de repos, nous imposer des restructurations et des réorganisations perpétuelles. Bref mettre à terre les hospitalier.e.s et l'hôpital public!



"l'excellente" gestion du CHU de Nantes...

ILS CONTINUENT DE SE GARGARISER DE CRÉER DES EMPLOIS...

Entre 2015 et 2021 la Direction des Ressources Humaines met en avant la création de 505 emplois supplémentaires... Même si ce chiffre est contestable cela représente une très faible progression de moins de 5,7% des effectifs, alors que sur la même période l'activité (mesuré par le nombre de séjours) a connu une progression de plus de 10% et que les jours d'arrêt maladie ont progressés de plus de 29%...



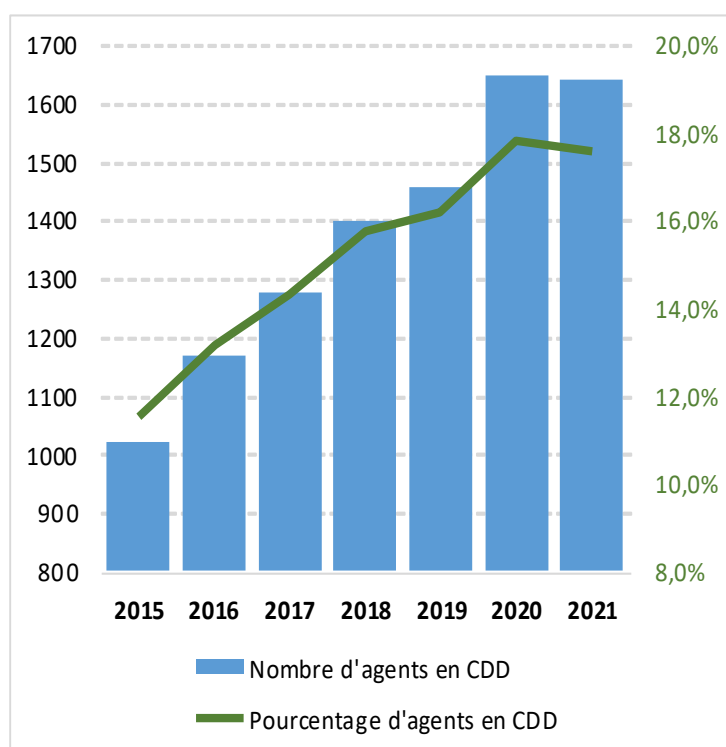
Attention sur cette période, si l'emploi a progressé tout statut confondu de 505 ETPR*, l'emploi des fonctionnaires est en baisse de 221 ETPR* et l'emploi pérenne dans sa globalité (stagiaire-titulaire-CDI) est en baisse de 118 ETPR*. D'ailleurs lorsque l'on ajoute l'emploi pérenne à celui des CDD positionnés sur des postes de fonctionnaire c'est seulement 102 ETPR* de créés sur cette période de 7 ans. Les 403 ETPR* restant sont de l'emploi CDD non pérenne, des emplois de remplacements, qui peuvent disparaître sur des opérations de fermetures de lits ou en vue du déménagement sur l'Île de Nantes...

*Equivalent Temps Plein Rémunéré

ILS CONTINUENT DE SE VANTER DE TITULARISER À TOUR DE BRAS...

Depuis les trois dernières années la direction dit consentir à une augmentation des stagiairisations (en même temps comme plus personne ne veut venir travailler, il faut bien tenter de faire quelque chose...). Au bout de tous ces efforts, 2021 note une diminution « Historique » de 7,12 ETPR* d'emploi précaire...

La stabilisation de l'emploi précaire à 17,6% semble être pour la direction une magnifique victoire... Mais, emprunt d'une certaine modestie, la direction des ressources humaines nous confit vouloir « regarder la dynamique » pour apprécier l'effort. Ainsi entre 2020 et 2021 le pourcentage d'agents en CDD passe de 17,8% à 17,6% soit une baisse de 0,2%. A ce rythme là, il faudra juste 30 ans pour atteindre le niveau de 2015 !



Une politique de formation pour accélérer les fermetures de lits ?

Depuis plusieurs années consécutives La CGT du CHU de Nantes interpelle par lettre ouverte l'ARS sur les problématiques de recrutement et de formation. Lettres ouvertes restées systématiquement sans réponse...

Pourtant les ARS font un état des lieux chaque année et sur chaque métier des départs à court et moyen terme. Elles sont donc censées connaître les besoins depuis longtemps... Pourtant depuis quelques semaines ils font semblant de découvrir les problèmes: Difficultés à remplir les promotions, hécatombe pendant la formation avec près de 20% d'abandons en cours de formation et sans compter le niveau de diplomation souvent inférieur à 90%...

Pas dernier, pour faire n'importe quoi, le CHU de Nantes à depuis plusieurs années tout fait pour freiner les formations en mettant en place des présélections... Partant du principe qu'il ne faut pas dépenser trop d'argent pour les promotions professionnelles ! Ainsi sur ces 5 dernières années seulement 13 promotions professionnelles d'IDE ont été validées sur les 106 demandes et seulement 30 promotions professionnelles pour 119 demandes d'AS. Quel immense gâchis !!! Et pendant ce temps là, l'ANFH a renvoyé (2021 et 2022) 1,4 million d'euros de crédit non dépensé... Tout en imposant que ces enveloppes servent à l'achat de matériel de formation... C'est un véritable scandale !!!

L'ensemble des données de ce journal sont issu des du « rapport social unique 2021 » présenté lors du CTE du 29 juin 2022. Pour retrouver nos commentaires: <https://www.cgt-chu-nantes.org/actualites/rapport-social-unique-2021>

LE SYNDICAT CGT REVENDIQUE:

- la mise au stage de tous les agents contractuels (y compris les personnels de recherche) pour consolider et pérenniser l'emploi et donner des perspectives de carrière et de rémunération aux agents.
- la création immédiate de 1400 postes pour améliorer les conditions de travail des agents, pour permettre aux agents de prodiguer des soins de qualité en toute sécurité.
- la poursuite de la réduction du temps de travail, la semaine de 32 heures, 4 jours, sans perte de salaire et avec les créations d'emplois nécessaires.
- une refonte de toutes les grilles indiciaires et une réelle revalorisation du point d'indice.
- des financements pour la formation à la hauteur des besoins.
- que chaque agent qui le souhaite puisse bénéficier de la promotion professionnelle pour pouvoir évoluer.
- la création de poste de reclassement pour chaque agent qui doit être reclassé.

Bulletin d'inscription à la conférence/débat :

Nom : Prénom:

Etablissement : Service :

Adresse :

N° téléphone: Adresse Mail :

Je souhaite participer à la conférence débat du Lundi 3 Octobre 2022

Je souhaite prendre contact avec la CGT du CHU de Nantes

Siège Social: HOTEL-DIEU, 3, Rue Gaston Veil - 44093 NANTES Cedex 1 02 40 08 45 21 & 02 40 08 45 37

Hôpital G & R Laënnec : 02 40 16 59 48 Hôpital Saint-Jacques : 02 40 84 65 71

Site Internet : www.cgt-chu-nantes.org - e-mail : com@cgt-chu-nantes.org

Facebook : <https://www.facebook.com/cgtchunantes> - Twitter : @CgtChuNantes

ÉLECTIONS
FONCTION PUBLIQUE
HOSPITALIÈRE

Le 08 décembre 2022



JE VOTE
CGT !

